



PV réunion du Conseil d'Administration

Date : 18 janvier 2023

PV décisionnel qui ne contient pas les discussions ayant conduit à ces Décision/Actions. Si nécessaire, s'adresser à une des personnes ci-dessous pour obtenir des détails sur les points discutés.

Présents : Ann-Kathrin (animation) Geneviève (PV), Thomas, Laurent, Julia, Denis, Ingrid Raeto (excusé), Sabine (excusée)

Points discutés : **D = Décision / A = Action = Qui fait Quoi pour Quand**

1. Prochains rôles

Prochain CA du 1^{er} mars 2023: Laurent fera l'animation et Benoit prendra le PV

2. Procédure validation des PV

Jusqu'à présent, le PV était validé en début de séance du prochain CA. Au vu de l'espacement des séances du CA, il serait opportun d'avoir le PV validé avant le GO.

D : Ainsi, il est rappelé que le PV doit être en principe rendu immédiatement après la séance, rendu dans un délai maximum d'une semaine. Le délai pour le valider est d'une semaine maximum. Sans commentaires dans ce délai, il est considéré comme validé.

D : Laurent garde la tâche de validation du contenu du PV avant publication.

3. Approbation du PV :

D : Modifications demandées : pour le point 5. Suppression du "Cannot Shop" : la phrase est erronée; proposition de formulation : Aujourd'hui, les membres qui sont à jour pour leurs shifts apparaissent en "can shop" lors de passage à la caisse, les membres qui ne sont pas à jour pour leur shifts, ainsi que les non-membres apparaissent en "cannot shop". La phrase suivante doit être supprimée car non conforme à la réalité « Situation : Aujourd'hui chaque membre apparaît en « can shop » lors du passage à la caisse quel que soit son statut. »

- toujours pour ce même point 5 : modifier la phrase "masquer l'information humiliante pendant le passage à la caisse", proposition: « masquer l'information parfois ressentie comme gênante pendant le passage à la caisse »

4. Embauche pôle participation :

Processus d'embauche : Une douzaine de dossiers de candidature ont déjà été reçues. La pré-sélection des dossiers sera effectuée par la commission de recrutement et Marie-Emmanuelle. Les 1^{er} entretiens avec la commission de recrutement élargie incluant 1 membre du CA (Geneviève) et une personne de l'équipe magasin. En principe le 2^{ème} entretien sera effectué par la commission de recrutement et 1 membre du CA (Benoît) et Marie-Emmanuelle.

Validation du choix final par le CA des candidats du 2^{ème} entretien.



Cahier des charges :

Les modifications proposées sont d'inclure le texte de l'annonce dans le cahier des charges.

Point 2 doit être en premier

Responsable demi-journée qu'il y ait une référence au document cartographiant les responsabilités.

Ajouter dans le cahier des charges, les responsabilités du bureau des membres figurant dans l'annonce.

Préciser que la personne sera soumise hiérarchiquement au CA.

D : le cahier des charges est validé avec les quelques modifications demandées ci-dessus.

5. Paniers LOCALI

Dès avril 2023

Une Soirée d'information générale aura lieu 24 janvier comme annoncé dans la newsletter.

Dans les grandes lignes, les participants s'engagent à recevoir des produits par catégorie et peuvent décocher des produits ou en rajouter certains. La viande est à choix et trimestrielle.

Soit les personnes prennent le panier, soit elles prennent un crédit à dépenser en Food Print.

Il est prévu 150 paniers dans le quartier des Vergers et 100 paniers à l'extérieur.

A : Une réunion entre le CA et le Groupe magasin est à fixer afin de transmettre l'information par rapport au panier LOCALI et le système.

6. Demande de la FQVQ

La FQVQ redemande de se positionner sur les potentiels emplacements. Ils incluent potentiellement une nouvelle option qui est le garage Honda.

A : Benoit répondra en reprenant le dernier e-mail qui avait été envoyé suite à l'étude de l'architecte AMOS et discutée au CA.

7. Demande de la FQVQ en lien avec l'octroi de 30'000 CHF pour la deuxième phase des Abos

Convention à signer qui règle les accords.

L'obtention de ce soutien a été soumis à la condition d'une réflexion vers une ouverture plus grande sur le quartier; et également avec la prérogative que les prototypes de cette seconde phase soient proposés sans faire de différence entre membres et non-membres : ce qui a été confirmé.

Extrait de leur lettre : "nous vous demandons de bien vouloir nous adresser (...) tout document confirmant l'évolution du magasin vers une ouverture à tous."

A : Sabine et Benoit tiendront informée la FQVQ de l'avancement du projet et des conditions d'ouverture.

8. Divers

8.1. Retour sur la rencontre de Thomas avec le groupe magasin



PV réunion du Conseil d'Administration

D : un groupe de travail incluant des membres du CA élargi qui inclut 2 personnes du groupe magasin afin de discuter cette question. 25 janvier à 17h30 à 19h00.

- 8.2 Le GO est relancé sur demande du CA et travaille sur l'organigramme, point stratégie important et qui sera remonté au CA.
- 8.3 Retour de Julia sur la Louve à Paris.
- 8.5 (Julia) Point référente, Patrick

Prochain CA : mercredi 1^{er} mars 2023 à 18h30, prise du pv : Benoît, animation : Laurent